

CHAPITRE X

WALENRODE ET HEINSBERG.

Rétablissement des libertés publiques.

SOMMAIRE. — Rétablissement des libertés politiques sous Walenrode. — Règlement de Heinsberg. — Nouveaux troubles. — Wathieu et Guillaume d'Athin.

Rétablissement
des
libertés politiques.

Il est facile de se figurer quelle fut la joie du peuple à la nouvelle de la renonciation de Jean-sans-Pitié. On s'empressa de se communiquer la bonne nouvelle et de se féliciter mutuellement. L'espérance et la joie rentrèrent dans tous les cœurs : le bonheur reparut sur tous les visages. La ville se para de ses habits de fête ; on oublia les maux passés pour ne songer qu'à l'ère nouvelle dans laquelle on allait entrer.

Ces joies et ces espérances devinrent plus vives encore lorsque Jean de Walenrode fut appelé à l'évêché vacant. C'était le pasteur ami du peuple, qui succédait au chevalier sanguinaire et despote.

Le nouveau prélat se hâta de rendre à la Cité ses privilèges, ses métiers et ses drapeaux ; malheureusement il mourut au bout de dix mois, sans avoir pu achever la grande œuvre de réparation qu'il avait entreprise.

Jean de Heinsberg lui succéda.

Le lendemain de sa joyeuse entrée, ce prince, également ami

du peuple, donna aux bourgeois une fête publique dans le *Pré l'évêque*. On consumma dans cette fête 4,000 pains, toutes les viandes qu'on put se procurer et 200 tonneaux de bière. Une sirène gigantesque, adossée au palais, en dessous de l'une des fenêtres, versait du vin en abondance, et l'évêque se plaisait à remplir lui-même le réservoir.

Ce prince populaire n'eut rien de plus pressé que de continuer l'œuvre de son prédécesseur. Il fit revivre les XXII, réorganisa la justice et rétablit les élections communales. Mais, voulant prévenir les troubles qui avaient eu lieu si souvent à l'occasion de la nomination des bourgmestres aussi longtemps que cette nomination s'était faite par les métiers assemblés, il modifia le mode d'élection par un règlement célèbre qui a conservé son nom.

Ce règlement instituait vingt-deux commissaires inamovibles, dont six étaient nommés par l'évêque et seize par le peuple. Chaque année, la veille de la S'-Jacques, ces commissaires choisissaient trente-deux bourgeois, un de chaque métier, et le lendemain, jour de la S'-Jacques, ces trente-deux bourgeois nommaient, à la pluralité des voix, les deux bourgmestres de la cité. Quant aux membres du Conseil municipal, ils continuaient à être nommés directement par les métiers.

L'élection des bourgmestres se faisait ainsi d'après un mode que nous appellerions aujourd'hui système d'élection à deux degrés.

Ces réformes de Heinsberg, bien qu'introduites dans un but louable, mécontentèrent le petit peuple et provoquèrent de nouveaux troubles, dans lesquels les d'*Athin* jouèrent le premier rôle.

Nous avons déjà parlé de Wathieu d'Athin. C'était l'homme le plus populaire de son temps : personne mieux que lui ne savait flatter et gagner les masses ; il avait fait accroire partout que c'était principalement à lui qu'on devait le rétablissement des anciens privilèges. Aussi exerçait-il dans la cité une domination presque absolue : l'évêque, le chapitre, tout le monde enfin semblait soumis à ses ordres.

Personne pourtant ne méritait moins l'affection et la confiance du peuple. Tout en ayant eu l'air de travailler dans l'intérêt général, Wathieu n'avait jamais eu en vue que son intérêt par-

Règlement
de Heinsberg.

Nouveaux troubles.
Les d'Athin.

ticulier. Il était d'une avidité insatiable, ne cherchait qu'à augmenter ses richesses et employait les moyens les plus honteux pour s'engraisser aux dépens de ceux qu'il trompait.

Cependant le voile qui couvrait les yeux se déchira peu à peu ; les viles passions du tribun apparurent de plus en plus. On disait qu'à la bataille d'Othée il s'était enfui honteusement, qu'il avait partagé avec Jean de Bavière les sommes que les Liégeois avaient offertes à ce prince pour qu'il renoncât à l'évêché, qu'il emprisonnait les innocents dans l'espoir d'en tirer de l'argent, et qu'il relâchait les criminels qui lui en promettaient. On ajoutait même qu'il entretenait dans l'un de ses châteaux une bande de brigands et qu'il jouissait du produit de leurs rapines.

Enfin les accusations devinrent tellement graves, tellement nombreuses, tellement fondées et évidentes, que les métiers rassemblés lancèrent contre lui une sentence de proscription.

Wathieu d'Athin partit donc pour l'exil, poursuivi par les malédictions de la plus grande partie du peuple.

Mais il laissait un cousin aussi pervers et aussi intrigant que lui. C'était Guillaume d'Athin.

Celui-ci flatta à son tour les passions populaires. Exploitant habilement les circonstances politiques (1), il provoqua une émeute telle que l'évêque, pour échapper à la populace, dut se cacher sous l'arvô (voûte) de la Halle-des-Drapiers.

Se croyant ainsi maître du terrain, Guillaume proclama l'abolition du règlement de Heinsberg. « Vous êtes une nation » libre, dit-il aux Liégeois ; vous avez le droit de faire et de » défaire les lois. » On procéda à de nouvelles élections, et le tribun, comme on devait s'y attendre, fut lui-même nommé bourgmestre.

Non content de ce premier succès, il voulut en profiter pour faire rappeler son cousin : mais ici le peuple se sépara de lui, car on n'avait pas oublié les exactions de Wathieu, et le mépris public l'avait suivi dans son exil.

Réduit ainsi à ses propres forces et voyant sa popularité disparaître, Guillaume gagna à prix d'argent les houilleurs de

(1) Voir ci-après, p. 158.

Grâce, de Montegnée et des environs, organisa une conspiration, et, la veille des Rois 1433, il essaya de surprendre la Maison-de-Ville et de se rendre maître de la cité.

Mais, quoique la nuit fût bien sombre, quelques bourgeois s'aperçurent des préparatifs des conjurés et sonnèrent la cloche d'alarme.

Les métiers accoururent ; une lutte terrible s'engagea à la lueur des torches. Les partisans d'Athin, les houilleurs surtout, se battirent avec le courage du désespoir ; partout retentissait leur cri de guerre : *Saint Léonard ! Saint Léonard !* Mais partout aussi retentissaient ceux de : *Saint Théodart ! Saint Arnould ! Saint Vincent !* poussés par les bouchers, les brasseurs et les vigneron.

La lutte dura jusqu'au matin. Enfin les conjurés succombèrent. Mais qu'il était triste le spectacle que la ville présentait au lever du jour ! Le Pont-d'Ile, Féronstrée, le Marché, les degrés de Saint-Lambert et de la Maison-de-Ville, tout était rougi de sang, tout était couvert non-seulement de cadavres, mais de lambeaux de cadavres, tant les vainqueurs s'étaient acharnés sur les malheureux complices de d'Athin !

Le plus grand nombre des conjurés étaient restés sur le terrain. Ceux des fuyards qu'on put atteindre furent impitoyablement massacrés, et l'on prononça contre les autres une sentence terrible. Les captifs furent condamnés à être pendus ou écartelés ; des fuyards, 300 furent exilés, et 50, parmi lesquels figurait Guillaume, furent proscrits avec leurs femmes et leurs enfants. Leur tête fut mise à prix ; il fut interdit, sous les peines les plus sévères, de leur donner ni eau ni pain !

Le peuple accueillit cette sentence aux cris de : *Vive Liège ! Vive saint Lambert !* et, malgré les efforts de Heinsberg, il la fit exécuter avec une rigueur sans pareille. Un fils qui avait porté quelques secours à son père proscrit fut saisi et paya de sa tête son dévouement filial ! Tant il est vrai que, quelle que soit la cause pour laquelle on excite les passions du peuple, il est bien difficile, sinon impossible, de les contenir dans de justes limites.

Les d'Athin succombèrent ainsi complètement, et, pour perpétuer le souvenir de la victoire remportée sur la conjuration qu'ils avaient tramée, on décida que chaque année, le 6 janvier,

trois grands feux seraient allumés sur la place du Marché. — Cet usage subsista jusqu'en 1684.

L'on créa en même temps une milice permanente de 320 hommes, dix de chaque métier, pour défendre les approches de la Violette ou Maison-de-Ville, pour veiller au maintien de l'ordre et réprimer toute espèce de sédition.

Le règlement de Heinsberg fut maintenu. Mais déjà de nouveaux désastres menaçaient la patrie, car les Liégeois se voyaient engagés contre la puissante maison de Bourgogne dans une guerre bien autrement désastreuse encore que celle qui avait abouti à la bataille d'Othée.

HISTOIRE
DU
PAYS DE LIÈGE

RACONTÉE AUX ENFANTS

PAR

F. TYCHON

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

Ouvrage couronné par la Société libre d'Émulation de Liège, précédé
du Rapport présenté au nom du jury par M. A. LE ROY, professeur
ordinaire à l'Université de la même ville.

LIÈGE

IMPRIMERIE DE L. DE THIER ET F. LOVINFOSSE

—
1866
—

TOUS DROITS RÉSERVÉS